

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 9

Artikel: Onna buïa po rein
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214542>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
"PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 1^{er} mars 1919. — La femme dans la vie publique (Félix Bonjour). — Aux amis du patois. — A propos de patois (J. L.). — Au fond, c'est un bon homme! (J. M.). — Onna buia po rein (Marc à Louis). — A propos de berbot. — Chanson politique (Eug. Borel). — A la patrie. — Pas tant de bruit pour peu de laine (J. P.). — Le sort fatal. — La composition. — Feuilleton : Du Jorat à la Cannebière (O. Badel), suite. — Boutades.

LA FEMME DANS LA VIE PUBLIQUE

Nous détachons les lignes qui suivent d'un fort intéressant ouvrage : *La Démocratie suisse*, dû à la plume de M. Félix Bonjour, ancien président du Conseil national, et qui vient d'être publié par la librairie Payot et Cie à Lausanne.

On est d'accord pour reconnaître à la femme suisse des qualités éminentes. Elle est généralement travailleuse, sobre, fidèle, et nous trouvons au berceau de l'indépendance helvétique et plus tard de beaux exemples de l'héroïsme féminin; mais l'opinion commune paraît être encore que le problème de la division du travail entre l'homme et la femme est plus résolu par l'abandon à l'homme des droits civiques que par l'intervention de la femme dans la sphère orageuse des luttes politiques. Guizot disait que la politique n'était pas une œuvre de saints. Les féministes prétendent que la femme l'épurerait, tandis que les anti-féministes croient qu'elle y laisserait quelque chose de sa dignité et de ce je ne sais quoi qui fait son charme. Les conquêtes du suffrage féminin en Suisse sont extrêmement modestes. Il y a quelques années, le canton de Vaud a accordé aux femmes le droit de participer à l'élection des pasteurs et des Conseils de paroisse. En 1916, Neuchâtel en a fait autant. Genève est dans le même cas. Mais nulle part les femmes n'ont obtenu le suffrage politique proprement dit. L'extension du droit de vote aux femmes rencontre de la résistance, surtout dans les cantons agricoles et les cantons catholiques. Si la Suisse suit le mouvement qui s'est manifesté dans quelques pays, depuis la guerre, en faveur du vote des femmes, ce sera sans doute à pas lents. Le jour où les citoyennes participeront à l'élection du Conseil national me paraît encore assez éloigné.

En revanche, on tend à faire une place à la femme dans la direction de l'école. Le canton de Vaud lui a ouvert l'accès des commissions scolaires et son cas n'est pas isolé. Il convient d'ajouter que le nouveau Code civil suisse a considérablement amélioré la situation sociale de la femme, qui n'est plus du tout ce qu'elle était encore il y a quelque cinquante ans. Où est le temps où Shakespeare terminait sa *mégère apprivoisée* en faisant dire à Katharina : « Ton mari est ton supérieur, ta vie, ton gardien, ton chef, ton souverain, l'homme qui prend soin de ta personne et de ton entretien; il soumet son corps à de pénibles travaux sur terre et sur mer, qui le forcent à passer la nuit au milieu des tempêtes, le jour au milieu du froid, tandis que tu restes chaudement saine et sauve à la maison, et il ne te réclame d'autre tribut que

ton amour, tes regards affectueux et ta fidèle obéissance, paiement trop léger d'une si grande dette. La femme doit à son mari une obéissance analogue à celle que le sujet doit au prince... J'ai honte que les femmes soient assez sottes pour déclarer la guerre lorsqu'elles devraient demander la paix à genoux, ou pour aspirer à l'autorité, à la suprématie, au commandement lorsqu'elles sont tenues de servir, d'aimer et d'obéir ». Mais la vie moderne demande aux femmes quelque chose de plus qu'à l'époque où écrivait le poète qui passe pour avoir vu le plus loin dans les profondeurs de la nature humaine.

FÉLIX BONJOUR.

AUX AMIS DU PATOIS

La société des *Amis du patois*, de Vevey, tiendra sa réunion d'hiver samedi 8 mars, au soir, au café de la Clef, à Vevey. On n'y parlera que patois et l'on rira... en patois.

A PROPOS DE PATOIS

DANS notre numéro du 21 décembre, nous posions, à nos lecteurs, la question suivante :

« Quel est, à votre avis, le chef-d'œuvre de nos patois vaudois ? »

Parmi les réponses reçues nous avons publié *in-extenso*, le 15 courant, celle de M. Maurice Gabbud, correspondant du « Glossaire des patois romands », à Lourtier (Valais).

Nous venons de recevoir encore la carte suivante :

« On peut varier sur la valeur du meilleur morceau de patois vaudois suivant le point de vue auquel on se place. *Le plus goûté*, en tous cas, est le morceau de prose l'*Histoire de Guyaume Tè*, du regretté Louis Favrat que la Société d'histoire de la Suisse romande a jugé digne d'entrer dans ses savants mémoires (Documents T. V). On entend toujours avec plaisir la déclamation de ce savoureux morceau, même si l'on n'est pas versé dans le patois.

« Yverdon, II 1919.

J. L. »

AU FOND, C'EST UN BON HOMME!

Au fond, c'est un bon homme ! Ah ! que voici une expression bien courante. Ce qu'il y en a par le monde de ces hommes « bons, au fond », c'est-à-dire aux mérites... comment dire ?... cachés. Aussi bien cette expression n'est-elle pas, comme on le pourrait croire, un brevet de bonté. Quand on termine de telle façon le portrait qu'on vient de tracer de quelqu'un, c'est, le plus souvent, que ce portrait n'a pas été très flatteur. Il semble même qu'on veuille, par cette banale formule, s'excuser tout simplement de tout le mal qu'on vient de dire et que, parfois, on pense de ce « bon homme, au fond ».

Ah ! certes, qu'il y ait encore des gens qui ne font pas étalage des qualités qu'on leur accorde et qu'ils se reconnaissent eux-mêmes, rien de plus naturel et de plus louable ; la plus élémentaire modestie leur recommande, du reste.

Mais il ne faut pourtant pas pousser les choses trop loin et, volontairement ou non, cacher trop ses qualités, lorsqu'on en a. C'est de l'égoïsme ou de l'inconséquence. Pour qui et pourquoi donc la nature aurait-elle créé des gens aimables, de bonnes gens, des gens serviables, des gens à l'humeur gaie, sinon pour l'agrément de leur prochain, plus même que pour leur propre agrément.

Sans enlever rien à la valeur incontestable des qualités de « fond », il ne faut toutefois pas trop méconnaître les avantages, non moins précieux, des qualités de « surface ». Ce sont ces dernières, en somme, qui sont pour beaucoup dans le charme de la vie, qui en voilent les petites contrariétés et permettent de les oublier un moment. Diplomatie à part — car la diplomatie est l'art de dissimuler — on ne voit pas trop, en effet, les raisons qu'on a de faire toujours grise mine aux gens, quand rien ne justifie cette attitude. Pourquoi aussi, lorsqu'on est dans son bureau, dans son magasin ou à ses affaires, prendre une figure spéciale, le plus souvent fort peu plaisante ? Ou encore, pourquoi un chef d'entreprise quelconque croit-il devoir, pour parler à ses subordonnés et sans qu'il en ait le sujet, prendre un air rogue ou méprisant. Quand on est bien élevé, on l'est avec tout le monde. A quoi riment ces distinctions ? La dignité et l'autorité n'y gagnent rien, au contraire.

On invoquera le tempérament. Le tempérament a bon dos.

Qui donc n'aime à rencontrer ou avoir à faire à des gens d'abord souriant, de commerce agréable, de joyeuse humeur ? Tout se résout mieux et plus promptement avec de telles gens. Et puis, la vie en est combien plus agréable.

Que les grincheux, les revêches, les malcommodes restent entre eux. Et bien du plaisir.

Bonne ou mauvaise, la première impression est la plus durable. On a grand peine à s'en libérer. Donc, soyons aimables, souriants, avenants avec tous, quand on n'a pas quelque sérieux sujet d'être autrement.

Tâchons qu'on dise de nous : « C'est un bon homme au fond et à la surface » ou, ce qui est mieux : « c'est un bon homme » tout court. Ça suffit.

Que diable ! les qualités ne sont pas des articles de musée ; si nous en avons, sortons-les. Nous ne sommes certes pas si regardants sur nos défauts.

J. M.

Histoire de l'art. — Mardi 4 mars, au Palais de Rumine (salle Tissot), à 5 heures, 5^e séance, avec projections, de M. Raphaël Lugeon. En voici le programme :

La peinture sous le Premier Empire. — Louis David et son école. — Girodet-Trioson ; Gros ; Gérard. — Les petits maîtres ; Bolly, Lethière, etc. Géricault et le radeau de la Méduse.

ONNA BUÏA PO REIN

L'ÉTAI ma fâi rido llièin du lo fin fond de Mollie-Quegnu tant qu'à Lozana, omète trâi z'hôre de tsè po veni avau et six z'hôre po reparti. Po lo retor, l'è su que faliâi

pe grand teimps, câ faliâi s'arretâ à la Crâi-Bliantse, pu âo Tsalet à Goubet et âi z'Ebalance, du cein viâ po Mollie-Quegnu. Lo père Trignoutset, que lâi dêmorâve, revegnâi quasu adî avoué onna fédérâla quand l'allâve à Lozena, mâ faliâi tot parâi lâi allâ dautrâi coup per annâie.

Deçando pâssa, Trignoutset l'avâi tot preparâ po lâi veni. Lo deveindro l'avâi rapistolâ on bocon son tser à banc, ètrelhî bin adrâ l'èga, etcétra, etcétra, einfin quie : l'avâi fé tot cein que faut po pouâi parti à boun'hâora.

Quand lo père Trignoutset s'êtâi cutsî vè houbit hâore, lo hâromètre l'avâi baissî on bocon, mâ lo pou teimps seimbliâve pas oncora âi niôle. Mâ pè vè la miné l'è vegniâ onna carra de nâ, de dzalin et de frâ que, ma fâi, quand noutron corps s'è levâ, pè vè trâi z'hâore, tot ètâi blianc. Lo père Trignoutset s'è tot parâi revoué on bocon, l'a met sè tsausse de flutaine, son gilet à mandze, son moultou per dessus, sa roulière per dessus lo moultou, son bounet reinvesâ avau sè z'orohie, et pu ie va vère per que dèvant.

Quand lè que revint âo pâilo, sa fenna, la mère Trignoutset lâi dit dinse :

— Mâ, Abram, avoué elia cramena, te vâo pas pouâi via.

— Ne crâvo pas, Jeannette, ie puffe ora à ne pas vère sè get, et pu fâ on frâ à ne pas betâ fro on soulou.

— Eh bin ! pas tant d'affère ! T'âodri à Lozena on outro coup. Po vouâ, lâi a pas moyan. L'âo dri deçando que vint. Revin pi âo lhf que l'è oncora bin bon tsaud. I'è mantenu ta pllièce tsaudâ, lâi fâ la mère Trignoutsetta.

— Crâio que lâi a rein que cein a fère. Oû-to l'ouvra ? Mâ fâi, tant pis, tire-tè levè.

Et lo père Trignoutset sè dèvite asse rido que pâo, ein deseint :

— Peinsâ-tè vâi, Jeannette ! Dinse mè su lavâ po rein ! Quinna misère ! Einfin ! Sarî lavâ po deçando que vint.

MARC A LOUIS.

Touchante naïveté. — Un petit garçon dont le père, officier, a été tué trois semaines avant l'armistice, avait retrouvé l'autre jour la jumelle de son père, avec laquelle on l'a surpris fixant obstinément les nuages, et, comme on lui demandait ce qu'il regardait si attentivement :

— Je cherche à voir mon papa qui est au ciel.

A PROPOS DE « BERBOT »

LES Combiens veulent monopoliser le mot « berbot » ; d'autres Romands et Vaudois s'y opposent et, en particulier, à l'autre bout du canton, les Ormonens.

Car, entre la Tour d'Al et le Chamossaire, on emploie aussi le mot « berbot » sans y mettre toutefois autant de tradition et de poésie qu'à la Vallée.

Couaire dei ravons ou berbot c'est, pour nous, synonyme de faire bouillir des pommes de terre en robe de chambre. Je ne crois pas que le mot berbot serve à nommer la marmite où cuisent les patates ; c'est sans doute par extension ou généralisation qu'à la Vallée on emploie le même mot pour déterminer la marmite et le genre de cuisson qu'on y pratique.

Berbot, berbota, c'est la forme patoise de barboter ; Pallioppi, dans son dictionnaire romanche, signale *barbot, barbotleda* et *barbotter* ; en Engadine, cela signifie marmonner, bégayer, prononcer des paroles confuses comme le ferait un homme parlant dans sa barbe. D'où l'on peut admettre que barboter et notre *berbot* viennent du mot barbe avec le sens de bougonner, bafouiller ; de là on passe facilement à barboter : le canard barbote dans l'eau, dans la vase ; puis, le bruit aidant, on a très certainement utilisé ce mot pour exprimer la chanson

de l'eau qui cuit et fait cuire les pommes de terre à gros bouillons en soulevant le couvercle de la marmite.

Un autre mot de même sonorité est *gorgolhzi*, qui vient du latin *gurgus*, dont les Allemands ont fait *gurgeln*. *Gorgolhzi*, c'est à peu près le synonyme de gargouiller, de gargariser. J'ai entendu quelquefois dire *gorgolhsons* ou *gorgollions* pour nommer les manifestations du bouillonnement d'un liquide.

Excuse, cher Conteur, ce *berbotage*. On t'aime bien, tu sais !

EUG. M.

Autre lettre sur le même sujet :
« Mon cher Conteur. — Ton article, du 22 février écoulé, sur les *berbots* m'a vivement intéressé. Chacun sait maintenant comment il faut s'y prendre pour préparer une puissante *berbotée*. Mais ce qui serait curieux de savoir, c'est depuis quelle époque la pomme de terre, dite aussi : fruits à Parmentier, patates, oranges de Berne ou de Savoie, est connue chez nous. Je ne doute pas que parmi tes lecteurs, plusieurs ne soient à même de répondre à la question. — Merci d'avance, etc. — ROCHARNON. »

CHANSON POLITIQUE

(Chantée au Caveau, à Berne, vers 1870).

UN amateur de statistique,
Que je crois des plus compétents,
A divisé la république
En satisfaits et mécontents.
Aux premiers, qui souvent confondent
L'ombre avec la réalité,
Trop souvent les seconds répondent
En dénigrant la liberté.

Rien n'est parfait sur cette terre,
Et l'on peut aimer son pays
Sans croire qu'il soit nécessaire
D'admirer tout de parti-pris.
Moi, qui chéris notre Helvétie,
Au fétichisme peu porté,
Si j'aime la démocratie,
J'aime encore mieux la liberté.

La liberté repose, en somme,
Sur le respect du droit d'autrui
Et veut qu'on accorde à chaque homme
Autant qu'on exige de lui.
Si quelqu'un fait à son semblable
Ce qu'il n'en eût pas supporté,
Il sera toujours incapable
De comprendre la liberté.

Je suis mécontent quand, en Suisse,
L'autorité viole les lois
Et, par des dénis de justice,
Des citoyens lèse les droits ;
Et quand par la bureaucratie,
Je vois le peuple maltraité,
Je me dis : « La démocratie
N'est pas toujours la liberté ».

Aussi, je n'en fais point mystère,
Je suis, alternativement,
Suivant le prisme de mon verre,
Ou satisfait ou mécontent.
Mais, triste ou gai, dans l'Helvétie,
Sous les lois de l'égalité,
Je rêve une démocratie
Synonyme de liberté.

† EUGÈNE BOREL,
ancien conseiller fédéral.

(Communiqué par M. A. Guinand).

Echos du landsturm. — Deux touristes en gougette se promenant dans Thoune, par un beau soir de juin 1918, rencontrent un landsturmien de la III du 6 et lui demandent si c'est bien la lune qui brille au ciel.

Le landsturmien regarde et leur répond :
— Excusez-moi, Messieurs, je ne puis vous renseigner, nous ne sommes ici que depuis huit jours.

— Qu'est-ce qu'une ruse de guerre ? demandait le sergent-instructeur au fusilier Pitou. Pourriez-vous m'en donner un exemple ?

— Une ruse de guerre, sergent, répondit Pitou, c'est, par exemple, quand on est à court de munitions, de ne pas le faire voir à l'ennemi et de continuer à tirer quand même.

(Le Landsturmien).

A LA PATRIE !

A L'OCCASION de la fête du 2 août 1891 a été composé un quatrième couplet du *Cantique suisse*, sans doute le plus patriotique. On l'a oublié dès lors. Voici ce couplet.

Des grands monts vient le secours,
Suisse espère en Dieu toujours !
Garde la foi des aïeux,
Vis comme eux,
Sur l'autel de la patrie
Mets tes biens, ton cœur, ta vie :
C'est le trésor précieux
Que Dieu bénira des cieux !

A propos du *Cantique suisse*, rappelons que le « Psaume suisse » — ce fut son premier nom — a immortalisé son auteur, le R. P. Zwyszig. Ce moine dont le couvent avait été supprimé au nom de la patrie en danger, se trouve avoir composé le plus beau chant patriotique que nous possédions en Suisse.

Le R. P. Zwyszig était membre du monastère de Wettingen, qui fut « incameré » par le gouvernement radical d'Argovie en janvier 1841. Les conventuels, chassés de leur antique demeure, se réfugièrent dans la villa Saint-Charles, près Zoug. Le P. Albéric Zwyszig, qui avait été maître de chapelle au couvent, eut bientôt de nombreux amis parmi les chanteurs et musiciens zougais, qui admiraient son talent musical.

Lorsqu'il adapta à la pièce *Triltst im Morgenroth daher* la mélodie qu'il avait composée vers 1830, il fit d'abord exécuter le morceau par les chanteurs suivants : Alois Bossard, hâtelier du Cerf, premier ténor ; Martin Spilmann, lithographe, second ténor ; Jacques Bossard, major, seconde basse ; François Uttinger, colonel, première basse.

A chaque essai, le P. Zwyszig modifiait et retouchait sa mélodie, jusqu'à ce qu'enfin elle satisfît son goût artistique.

Ce fut le 22 novembre 1841 que le sceau définitif fut mis à l'œuvre. Le Psaume suisse, popularisé bientôt par les assemblées des Etudiants suisses, acquit une rapide célébrité.

Ce fut la Société de Zofingue qui, en 1853, se servit de cette magistrale mélodie à laquelle furent adaptées les paroles de Ch. Chatelanat alors étudiant en théologie ; dès lors, ce chœur devint très rapidement populaire et pénétra peu à peu dans toute la Suisse romande, aussi bien catholique que protestante.

« La Rançon » et « Les Rantzau ». — Ce sont les deux pièces que *La Muse* a choisies pour son second spectacle de la saison.

M. César Amstein, auteur de *La Rançon*, est fils de M. Hermann Amstein-Roux, professeur de mathématiques à l'Université de Lausanne ; il collabora à de nombreux journaux et obtint deux premiers prix dans des concours de pièces de théâtre en écrivant : *Nuit Florentine*, un acte en vers joué plusieurs fois, et *Soir de Rome*, un autre acte en vers, qui sera créé sous peu. *La Rançon* est une œuvre audacieuse, écrite en un style nouveau. Elle sera remarquablement interprétée.

Le spectacle commencera par *Les Rantzau*, superbe pièce dramatique en quatre actes d'Edmann-Chatrion, un des grands succès de la Comédie française.

Il y aura deux représentations : ce soir, samedi 1^{er} mars et mardi 4 mars.

PAS TANT DE BRUIT POUR PEU

DE LAINE

C'EST bon, c'est bon ; pas tant de bruit pour peu de laine !

Il me souvient, étant enfant, d'avoir entendu ces mots chez un de mes oncles à qui, tante, sa femme, reprochait, en termes un peu